

DIFFUSION IMMÉDIATE

**CNW Code 01
Hebdos régionaux**

PIERRE ARCAND ET NICOLE MÉNARD ANNONCENT L'AGRANDISSEMENT DU PARC NATIONAL DU MONT-SAINT-BRUNO

Saint-Bruno-de-Montarville, le 27 juillet 2012 – Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, et la ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Montérégie, M^{me} Nicole Ménard, ont annoncé aujourd'hui la décision gouvernementale d'agrandir le parc national du Mont-Saint-Bruno, situé en Montérégie.

Le parc du Mont-Saint-Bruno est le plus petit des 24 parcs nationaux que compte le Québec. Paradoxalement, il est également le plus fréquenté. En effet, le parc a accueilli près de 722 000 visiteurs en 2011. Jusqu'à tout récemment, l'une de ses caractéristiques était la présence, en son cœur, de nombreuses propriétés privées.

Le projet d'agrandissement vise l'acquisition de ces terres par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), ainsi que d'autres propriétés d'envergure qui appartenaient à la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, au ministère de la Défense nationale et au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Il en résultera un accroissement de 52 % de la superficie de ce parc national, qui passera de 578 à 884 hectares. Le coût de ces acquisitions s'élève à 1 220 000 \$.

« L'un des pôles de l'activité touristique dans la région est sans contredit le mont Saint-Bruno. Ce parc national a beau être le plus petit au Québec, il n'en est pas moins le plus visité! S'il en est ainsi, c'est parce que les gens ont un besoin manifeste de renouer à intervalles réguliers avec la nature. Nos parcs nationaux contribuent à la qualité de vie de tous. Ils contribuent à notre fierté régionale », a déclaré la ministre Ménard.

Cet agrandissement aura pour effet immédiat de faciliter la gestion du parc, d'assurer plus efficacement la protection de son patrimoine naturel, d'alléger les pressions périphériques sur celui-ci et d'enrichir l'expérience des visiteurs. Son zonage, établi lors de sa création, en 1985, sera actualisé de manière à améliorer la protection de ses différentes composantes naturelles. Ainsi, la majeure partie de la plus grande tourbière de la Montérégie sera protégée, ainsi que des écosystèmes forestiers rares, exceptionnels ou uniques au Québec, où vivent des espèces fauniques et floristiques rares ou susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.

« On le sait, depuis plusieurs années une part importante du Québec méridional subit de fortes pressions environnementales en raison de la densification de la population et du développement économique. De là, l'importance de préserver les milieux naturels qui subsistent, comme nous le faisons notamment avec le parc national du Mont-Saint-Bruno », a souligné le ministre Pierre Arcand.

SOURCES :

Maxime Sauvageau
Directeur des communications - Conseiller politique
Cabinet du ministre du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Tél. : 418 521-3911

Gabriela Quiroz
Attachée de presse
Cabinet de la ministre du Tourisme,
ministre responsable de la région de la
Montérégie et députée de Laporte
Tél. : 450 672-1885

INFORMATION :

Relations médias
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Tél. : 418 521-3991